

Assemblée générale

Procès-verbal de l'Assemblée générale des membres du Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones tenue 27 avril 2012, à Beyrouth l'Université Saint-Joseph.

Le président, M. Stéphane Berthet, préside l'Assemblée générale et déclare celle-ci ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale tenue le 1^{er} mai 2010 à Yaoundé

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale tenue le 1^{er} mai 2010 à Yaoundé est adopté.

3. Rapport du président pour la période d'avril 2010 à avril 2012

Monsieur Stéphane Berthet, président, fait rapport des activités de l'Association au cours des deux dernières années. Ledit rapport fait partie du présent procès-verbal (DOC. 01).

4. Rapport financier pour la période 2010-2012

Monsieur Luc Ziegler, trésorier, fait un rapport intérimaire des états financiers considérant que les revenus du colloque, tenu au Liban les deux derniers jours, sont une contribution importante aux revenus de l'ASGEU. Ledit rapport sera déposé incessamment sur le site Web du GISGUF.

5. Avenir du GISGUF et relations avec l'AUF, programme de travail

Messieurs Stéphane Berthet, président, et Michel Quimper, président sortant, font part des réflexions des membres du Conseil d'administration sur l'avenir du GISGUF et le rôle qu'il est appelé à jouer afin d'assurer sa pérennité. Un document intitulé « Réflexion sur Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (GISGUF) » (DOC. 02) et les Statuts du groupement (DOC. 03) sont déposés et font partie du présent procès-verbal.

Les membres ont l'occasion d'échanger. Les propos portent principalement sur le fait que le GISGUF est à une étape névralgique et doit adapter ses interventions aux besoins du XXI^e siècle.

En conséquence, il apparaît essentiel pour les membres que l'offre de service (formation) soit élargie à d'autres intervenants dont les activités sont liées à l'administration universitaire. Il devient urgent pour le Conseil d'administration d'identifier les domaines où

nous voulons contribuer, de s'assurer que les formations répondent aux besoins des différents milieux, d'impliquer tous les établissements, et ce, en ce qui a trait au financement. Ainsi, une cotisation versée par institution donnerait une valeur au fait d'être membre et assurerait une indépendance financière à l'organisme. Il devient nécessaire pour le Conseil d'administration de développer un argumentaire type qui permettrait de faciliter la démarche auprès des différentes universités et obtenir ladite cotisation.

Attendu les discussions en séance;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **il est résolu**

d'évaluer les modalités d'une cotisation annuelle de 150 € par institution dès 2012-2013 et qu'un argumentaire soit élaboré pour permettre une meilleure sollicitation et augmenter la visibilité du Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones.

Adopté à l'unanimité.

6. Période de questions

Celles-ci ont été répondues au point précédent.

7. Élections des membres du Conseil d'administration

Le GISGUF est administré par un Conseil d'administration composé de onze membres au minimum et de quatorze membres au maximum désignés pour une période de deux ans. Les membres sont élus par l'Assemblée générale en veillant à une juste représentation tenant compte de critères géographiques et de critères quantitatifs (nombre de Secrétaires généraux adhérents du pays ou de la zone).

Pour les deux ans à venir, on propose les personnes suivantes :

Afrique du Nord : Le siège sera comblé par M. Mohamed Aziz Chad, Université Moulay Ismail (Maroc)

Afrique subsaharienne : Les deux sièges seront comblés par Mme Marthe-Isabelle Atangana-Abolo, Université de Dschang (Camaroun) et M. Pawou Badi Pidabi, Université de Kara (Togo).

Belgique : Le siège sera comblé par M. Laurent Despy, Université de Liège.

Canada : Les deux sièges du Canada seront comblés par M. Luc Maurice, Université du Québec en Outaouais, et par Mme Louise Jolicoeur, École Polytechnique de Montréal.

France : Les trois sièges de la France seront comblés par Mme Magdalena Miatello, Université Paris Dauphine, M. François Paquis, Université Paris Descartes et par M. Éric Dutil, Université de Bordeaux.

Liban : Le siège sera comblé par M. Fouad Maroun, Université Saint-Joseph.

Suisse : Le siège sera comblé par M. Stéphane Berthet, Université de Genève.

Roumanie : Le siège sera comblé par M. Laurentiu Rece, Université Technique de Constructions de Bucarest

Interruption de l'assemblée générale pour la tenue d'un Conseil d'administration afin de nommer les officiers

Reprise de l'assemblée

8. Nomination des officiers et information sur la rencontre des membres du Conseil d'administration

On informe les participants que le prochain colloque se tiendra en France, soit à Bordeaux.

Les membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ont unanimement confirmé :

Monsieur Stéphane Berthet au poste de président

Monsieur François Paquis au poste de premier vice-président

Monsieur Éric Dutil au poste de deuxième vice-président et organisateur du prochain colloque

Monsieur Luc Ziegler au poste de trésorier

Madame Louise Jolicoeur au poste de secrétaire

Monsieur Toto Jérôme Balou Bi pourra agir à titre d'observateur si besoin à la demande des membres nommés en provenance de l'Afrique subsaharienne.

9. Conclusion du président

Le président remercie les participants et souligne la contribution de MM. Toto Jérôme Balou Bi et de Normand Trudel qui ont quitté le conseil au cours de l'année après avoir grandement soutenu le Groupement.

10. La séance est levée

Adopté à la réunion du

Le président

La secrétaire